

Compte rendu de l'entretien de Paul Leroy-Beaulieu avec Konrad Adenauer sur la composition de la délégation allemande lors des négociations sur le plan Schuman (16 juin 1950)

Légende: Le 16 juin 1950, Paul Leroy-Beaulieu, directeur général des Affaires économiques et financières auprès du Haut-Commissariat de la République française en Allemagne, rédige une note secrète sur l'entretien qu'il a eu deux jours plus tôt avec Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), au sujet de l'organisation et du déroulement des négociations entre les Six sur le plan Schuman.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Fonds AMG. 2/3/19 et 2/3/20.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/compte_rendu_de_l_entretien_de_paul_leroy_beaulieu_avec_konrad_adenauer_sur_la_composition_de_la_delegation_allemande_lors_des_negociations_sur_le_plan_schuman_16_juin_1950-fr-dacad79d-4d78-4397-9920-f11aead85c10.html

Date de dernière mise à jour: 20/10/2012

Compte rendu de l'entretien de Paul Leroy Beaulieu avec Konrad Adenauer sur la composition de la délégation allemande lors des négociations sur le plan Schuman (16 juin 1950)

TRES SECRET

Le 16 juin 1950

Plan Schuman

[Entrevue du mercredi 14]

Entretien avec le Chancelier

A mon retour de Paris, le 14 après-midi, j'ai trouvé un message du Chancelier qui me demandait de le voir le soir même. Je me suis aussitôt rendu à son domicile à Rhöndorf où je l'ai trouvé en compagnie de Blankenhorn.

Il m'a demandé aussitôt quel était « le verdict de M. Monnet » sur M. Boden que je lui avais amené la veille. Je lui ai répondu que l'opinion de M. Monnet était exactement la même que la sienne. Il estimait que M. Boden réunissait toutes les qualités nécessaires pour être un Conseiller utile du Délégué allemand à la Conférence et il espérait beaucoup qu'il serait nommé, mais il lui paraissait ne pas saisir peut-être suffisamment l'importance du Plan Schuman et la « révolution » qu'il impliquait sur le plan politique dans les rapports entre les différents États.

M. Adenauer a déclaré que c'était également là l'impression qu'il avait retirée du rapport que lui avait fait M. Boden de ses entretiens avec M. Monnet. Il manquait de plafond mais qui, alors, pouvait-on désigner pour mener, du côté allemand, les négociations ? Il avait beaucoup réfléchi au problème depuis notre dernière entrevue et n'avait toujours pas trouvé « l'oiseau rare qui devait être le Monnet allemand ».

J'ai fait alors part au Chancelier de l'organisation prévue du côté français. Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Schuman, assumerait la direction politique de la négociation. Il n'y aurait pas de délégation officielle. M. Monnet serait négociateur et serait entouré de conseillers (diplomates, syndicalistes, techniciens). Ceux-ci n'assisteraient pas obligatoirement aux séances. M. Monnet avait l'intention d'avoir quelques séances officielles espacées et, dans l'intervalle, de mener directement la négociation par des conversations directes avec les autres Chefs de Mission. Il désirait vivement maintenir les contacts directs avec le Chancelier et construire ensemble avec lui l'œuvre qui devait permettre l'exécution du Plan Schuman. Il s'agissait d'un travail en commun, beaucoup plus que d'une négociation, au sens propre du terme. Le Chancelier avait, dès le début, compris l'importance de l'affaire et toutes ses implications. Il était donc certain de trouver, du côté allemand, une coopération complète.

Le Chancelier s'est déclaré très heureux de ces propositions. Il avait toujours eu l'intention de conserver entre ses mains la direction des opérations du côté allemand. Il y était plus décidé que jamais et désirait aussi vivement que M. Monnet avoir des contacts étroits avec lui. Mais qui, a-t-il répété à plusieurs reprises, désigner comme mon représentant à Paris ? Il cherchait un juriste connu aussi bien en Allemagne que dans les milieux internationaux et m'a cité le nom du Professeur Hallstein et du Professeur Jahres. Celui-ci avait été défenseur des accusés au Tribunal de Nüremberg. J'ai fait remarquer que cela pouvait créer des difficultés bien qu'il ait été nommé d'office par les Alliés. Le Chancelier a conclu qu'il allait voir le Professeur qui avait été Recteur de l'Université de Francfort et me tiendrait au courant.

M. Adenauer m'a ensuite parlé du débat au Bundestag sur l'entrée de l'Allemagne au Conseil de l'Europe et s'est exprimé avec sa vivacité habituelle à l'égard de M. Schumacher qui était un esprit étroit et borné, dominé par ses passions et ses haines. Il regrettait la parution, à ce moment précis, du document travailliste exposant les thèses insulaires britanniques et avait été heureux de voir que M. Attlee s'était exprimé en

termes beaucoup plus nuancés à la Chambre des Communes. Il avait reçu la veille Lord Pakenhan et lui avait exprimé, sans ambages, sa désillusion de voir l'Angleterre rester à l'écart.

P. Leroy Beaulieu

TRES SECRET

Le 16 juin 1950

Plan Schuman

[Entrevue du Vendredi 16]

Entretien avec le Chancelier

Le Chancelier m'a fait demander de venir chez lui, à Rhöndorf, cet après-midi. Je l'ai trouvé en compagnie de Blankenhorn, beaucoup plus frais et reposé qu'à ma dernière visite d'avant-hier. Je l'ai félicité sur la majorité qu'il avait obtenue au Bundestag. Son visage s'est éclairé mais rembruni dès qu'il m'a parlé du Zentrum qui avait voté unanimement contre l'entrée à Strasbourg. Ces gens là ont partie liée avec le S.P.D. qui doit, en partie, les financer.

M. Adenauer m'a ensuite indiqué qu'il avait fait de grands progrès dans l'organisation qui doit, du côté allemand, prendre part à la Conférence sur le Plan Schuman. Afin d'imiter, dans toute la mesure du possible, l'organisation française, il ne constituerait pas de délégation hiérarchisée. Il aurait simplement un Comité de négociateurs dont le porte-parole serait le Professeur Docteur Hallstein, ancien Recteur de l'Université de Francfort, bien connu dans les milieux juridiques allemands et internationaux. Il aurait à côté de lui Blankenhorn, Boden, Bauer qui a été observateur allemand à l'Autorité Internationale de la Ruhr et qu'il m'avait « présenté chez lui » ; Vornhoff, qui représenterait les syndicats, est membre du Comité Directeur et fait partie du S.P.D. Vous voyez, m'a dit M. Adenauer, que j'ai tenu compte de vos désirs puisque j'ai choisi un socialiste. M. Vornhoff ne parlant pas Français sera accompagné du Dr Grosse, membre du syndicat des mineurs à Bochum, appartenant également au parti S.P.D. mais très proche, personnellement, d'Adenauer.

A l'instar de ce qui a été fait en France, il y aura un Comité de Ministres chargé de suivre les travaux de la Conférence. Ce Comité comprendra, sous la présidence du Chancelier, Blücher, Vice-Chancelier, Ministre pour le Plan Marshall, Erhard, Ministre de l'Economie et Schaeffer, Ministre des Finances. M. Adenauer m'a dit qu'il avait vu hier, longuement, le Professeur Erhard qui était entièrement acquis au projet et le soutiendrait complètement. Il devait voir le soir même M. Schaeffer.

A côté du Comité des Ministres, il y aura, à Bonn, un Comité de juristes et un Comité d'économistes. M. Adenauer ne m'a pas caché que ces Comités comprendraient, pour la plus grande partie, des hommes en qui il avait toute confiance.

Du côté des juristes, il y aura le Professeur Ernst Wolf de Cologne, ami personnel du Chancelier et qui avait été indiqué comme Président possible de la Délégation allemande par M. McCloy, Hubert Kraus de Cologne, de l'Université de Goettingen, peut-être le Professeur Jahres ainsi que quatre membres du Parlement appartenant à chacun des quatre grands partis et connus pour leurs connaissances juridiques. Ce sont M. Meerkatz, D.P. (parti allemand), M. Euler, F.D.P. (parti démocrate), M. Lütken, S.P.D. (parti socialiste), M. Kissinger, C.D.U. (parti chrétien démocrate). Il avait pensé, pour le S.P.D., à Karl Schmitt, mais préférerait Lütken qui était plus près de M. Schumacher.

Le Chancelier m'a dit qu'il n'avait pas encore choisi les membres du Comité des économistes.

Les gens ne suivront pas le détail de la négociation mais seront seulement chargés de donner leurs avis au Comité des Ministres lorsque des propositions précises auront été mises sur pied à Paris. Ils me serviront en outre de caution, a ajouté M. Adenauer, pour montrer à l'opinion publique que cette négociation n'est pas une affaire du Chancelier mais bien une affaire allemande.

Adenauer m'a alors réitéré, à nouveau, combien il était heureux de pouvoir, de son vivant, participer à cette grande œuvre à laquelle il consacrerait tous ses efforts. Il avait, m'a-t-il dit, dit à M. Erhard qu'il ne s'agissait pas là d'une négociation au propre sens du terme, mais d'une construction commune en vue d'édifier les premières assises de l'Europe. Le fait que la France associe l'Allemagne aussi intimement à cette construction sur un pied d'égalité était déjà une chose immense. Le Gouvernement Fédéral devait coopérer avec le Gouvernement Français de toutes ses forces.

P. Leroy Beaulieu